# QUARTIER MEXIQUE

**PRÉSIDENTE :**
Josette PRUD'HOMME

**VICE-PRÉSIDENTE :**
Véronique BESSE

**CONSEILLERS :**

Thérèse BAHIER

Gilles BESSON

Françoise CASASSA

Bernard CLUZEAUD

Arnaud de LAGUICHE

Thanh Ha LE

Claudette MAHE-MANGILI

Ahmed MARBAH

## COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025

### 1 -) Les chiffres du traditionnel Vide-greniers :

86 stands ont été loués et payés sur 90 proposés. La recette est de 1 810€.
Les achats pour la buvette (METRO et boulangerie pour le pain et les viennoiseries) ont coûté : 177,68€ et 82,50€.
La recette de la buvette est de 409,29€.
Le bénéfice net de la buvette est donc de 149,11 €.

Nous remettrons donc à la Maison Saint-Charles la somme de 1 959,11€.

Pour rappel, la Maison Saint-Charles du Vésinet, qui a emménagé depuis le 1er septembre 2025 à Montigny-le-Bretonneux, est rattachée à la Fondation des Apprentis d'Auteuil et prend en charge 90 enfants.

### 2 -) Les moustiques tigre :

Qui cette année n'a pas été embêté par la recrudescence des moustiques tigre ?

Une personne de notre quartier a eu la gentillesse de se pencher sur ce problème et a écrit quelques règles à respecter afin de limiter l'invasion de ces moustiques.
Nous étions déjà presque fin septembre et le Cabinet de Madame le Maire nous a informés qu'une réflexion était en cours afin de tenter d'endiguer ce fléau. Rendez-vous maintenant au printemps.

### 3 -) La Fête de la Saint-Nicolas :

Nous avons, cette année encore, fait appel à la *Compagnie Airnest* qui va jouer pour nos enfants la suite du spectacle de l'année dernière *« Sur le fil d'Ariane »*.
Le spectacle se déroulera le 14 décembre prochain, au pôle Wilson.

Pour contacter le Conseil de quartier, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse :
quartier-mexique@ville-lepecq.fr

Rappel des points évoqués à la précédente réunion :

- Le bac à sable du carré de pelouse situé entre le 32 et le 34 de la rue Wilson :
Le conseil de quartier a demandé son réaménagement en pelouse, les bacs à sable étant désormais interdits pour des raisons hygiéniques.
Nous nous sommes rendus sur place samedi 18 octobre et avons constaté que les herbes d'environ 50 cm avaient été arrachées et déposées dans un coin de l'enclos et qu'un semis de gazon avait été fait dans le sable et sans remise à niveau du terrain.

Le conseil de quartier souhaiterait que :
- le grillage devenu inutile soit enlevé ainsi que le portillon et ce qui reste d'un soubassement en dur déjà partiellement inexistant ;
- remise à niveau du terrain par apport de terre sur une hauteur de 25 à 30 cm ;
- aplanissement,
- semis d'un gazon.

Sur ce terrain il existe déjà deux grands arbres dont l'implantation perpendiculairement à la rue Wilson et la situation par rapport au soleil n'apporte pas d'ombre. Il serait opportun d'en planter deux autres, en milieu de terrain, parallèlement à la rue Wilson et d'ajouter deux ou trois bancs à celui déjà sur place mais à déplacer.

Si nos finances le permettent, on pourrait envisager l'installation de petites balançoires ou d'un portique.

Tour de table :

Plusieurs personnes autour de la table s'entendent pour dire que la connexion avec Orange est de plus en plus difficile voire inexistante dans certains endroits du quartier.
Réponse de la Ville : La Ville n'a pas la compétence pour implanter des antennes relais et les opérateurs peinent à trouver des emplacements propices à leurs installations (Peu d'emplacements disponibles, réticences des riverains etc.).

Pourrait-on envoyer un courrier afin de demander aux propriétaires ou locataires des maisons sises impasse de la Paix de couper les branches basses qui gênent le passage des piétons et des poussettes ? Rappelons que cette impasse abrite en ce moment et pour un délai estimé à environ 18 mois les algécos des entreprises qui travaillent à la restauration du FIAC et qu'en conséquence le passage ne peut se faire que sur le trottoir.
Réponse de la Ville : la demande a été transmise aux services municipaux compétents.

Les vélos électriques en libre-service LIME et leur stationnement anarchique entravent la circulation des habitants du quartier et donc posent problème. Exemple : un vélo abandonné en travers du trottoir rue d'Aligre empêchant tout passage. Je l'ai moi-même déplacé avec l'aide d'un jeune homme qui passait au même moment. (Qu'il en soit encore remercié).
Une trottinette elle aussi abandonnée sur la piste cyclable quai de l'Orme de Sully est restée trois semaines sur place sans avoir été ramassée par la société LIME.
A proximité de la pharmacie rue Wilson, les cycles sont stationnés devant les garages. Leur poids fait que leur déplacement est très difficile pour une personne âgée.
Ne pourrait-on pas demander à la société en charge de ces cycles de faire une action afin que les utilisateurs soient invités à les ranger aux points prévus à cet effet.
Réponse de la Ville : Un rappel vient d'être fait à la société LIME, par la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) qui gère ce prestataire.

Concernant les cycles stationnés à proximité du 34 rue du Président Wilson, et conformément à la demande de la copropriété lors du déploiement par Tier il y a quelques années, l'emplacement initialement prévu à cet endroit a été supprimé. Le retour récent des engins est lié à une erreur du nouveau prestataire, mais ce problème est désormais réglé : aucun véhicule ne doit y stationner et l'emplacement a été définitivement retiré de l'application.

Peut-on connaître le devenir de la parcelle de terrain appartenant à Suez rue Pierre et Marie Curie ?
Réponse de la Ville : Aucun projet n'a été présenté à la Ville pour cette parcelle.
Il est toutefois à rappeler que celle-ci se situe en zone pavillonnaire dans le PLU et que son centre est protégé par un cœur d'ilot.

Arnaud de Laguiche m'a transmis un exemplaire du bulletin de l'Association du Chemin de Ronde qui traite entre autres du devenir du bâtiment Servier et de la présomption de pollution du sol. (A suivre).

Le conseil de quartier remercie des services de la ville dédiés aux espaces verts pour nous avoir rendu la visibilité sur la Seine au niveau de la Cave à charbon avec une grande rapidité.

**Josette PRUD'HOMME**
Présidente

**Véronique BESSE**
Vice-Présidente
Conseillère Municipale